



**Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret**

1 rue de Pithiviers 45480 Bazoches-les-Gallerandes

Tel 02 38 39 60 38 - fax 02 38 39 62 33 - Courriel : [contact@cc-plaine-nord-loiret.fr](mailto:contact@cc-plaine-nord-loiret.fr)

# **Réunion de Conseil** **Communautaire**

**14 mars 2017**

**Compte-Rendu**

L'an deux mil dix-sept, le 14 mars, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 7 février 2017, s'est réuni à la salle polyvalente de Crottes-en-Pithiverais sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

**Membres en exercice : 17**

**Pouvoir(s) :**

**Votants : 16**

**Présents :** MM. LIROT Jean Marc, GAUCHER Dominique, CITRON Jacques, CHOFFY Patrick, ROUSSEAU Pierre, THOMAS Didier, POINCLOUX Daniel, BRISSON Jean Louis, BOURGEOIS Martial, THUILLIER Alain, CHAMBRIN Michel, DESFORGES Philippe, MMES CHATELAIN Danielle, DUPRE Céline, PETIT Christine, DAVID Gwendoline

**Excusé :** M. POISSON Bertrand

## Ordre du Jour

---

### 1. Présentation de la MAIA

---

Mme Adeline LACHASSE présente à l'assemblée le dispositif de la MAIAI (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie).

### 2. Demande de subvention au titre du FSIL pour la géothermie du complexe scolaire de Boisseaux

---

A l'unanimité, le conseil communautaire autorise le Président à solliciter une subvention de 50 % au titre du FSIL concernant la géothermie qui sera installée sur le complexe scolaire de Boisseaux.

Le coût de la géothermie est estimé à 276 750 € HT.

### 3. Demande de subvention au titre du Contrat de Ruralité concernant l'acquisition du bâtiment MGMN en vue d'y installer un bâtiment relais ET de valoriser la collection DUFOUR

---

A l'unanimité, le conseil communautaire autorise le Président à solliciter une subvention de 18% (soit 80 000€) au titre du Contrat de Ruralité concernant le projet d'acquisition du bâtiment MGMN en vue d'y installer un bâtiment relais pour des entreprises mais aussi de valoriser la collection DUFOUR. Le coût du projet est estimé à : 435 000 € HT

Concernant la collection DUFOUR, M. Pierre ROUSSEAU demande à ce qu'un point concernant la collection soit inscrit lors d'un prochain conseil communautaire afin de pouvoir débattre sur son devenir.

### 4. Demande de subvention pour des travaux d'isolation du restaurant scolaire de Greneville-en-Beauce

---

A l'unanimité le conseil communautaire autorise le Président à solliciter une subvention de 50 % à la DREAL concernant le projet de travaux d'insonorisation du restaurant scolaire de Greneville en Beauce.

Le montant de ces travaux est estimé à : 24 026 € HT.

## **5. Désignation du maître d'œuvre concernant les travaux de réhabilitation de l'ancien collège de Bazoches les Gallerandes**

Suite à l'appel d'offre concernant la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'ancien collège de Bazoches les Gallerandes, le conseil communautaire attribue, à l'unanimité, le marché au groupement CS ARCHITECTURE, ETE45, Oxylium au prix de 137 915.80 € HT.

## **6. Modification des statuts du Syndicat de Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais pour sa transformation en PETR**

Le conseil communautaire accepte à l'unanimité la modification des statuts du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, permettant ainsi sa transformation en PETR (Pôle d'Equilibre Territoriale et Rural).

## **7. Autorisation de signature de la convention avec la FRMJC pour l'année 2017**

A l'unanimité, le conseil communautaire autorise le Président à signer la convention de partenariat avec la FRMJC pour le développement d'animation en faveur de la jeunesse sur le territoire de la CCPNL pour l'année 2017.

## **8. Proposition d'Autruy sur Juine concernant les locaux de l'ancien collège de Bazoches les Gallerandes**

Dans un courrier adressé à la CCPNL, la commune d'Autruy sur Juine propose d'être exonérée des frais de fonctionnement du gymnase pour une durée de 10 ans en échange de l'abandon de sa propriété sur les bâtiments de l'ancien collège de Bazoches les Gallerandes. Considérant qu'une exonération sur une période de 10 ans représente un coût de 67 294.20€, le conseil communautaire refuse cette proposition et considère qu'une exonération de 3 à 5 ans pourrait être envisagée.

## **9. Indemnités des élus**

Considérant que le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 a fait passer l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale de 1015 à 1022 et qu'une nouvelle évaluation de cet indice est prévue en janvier 2018. Considérant que la délibération n°2014-22 fixant les indemnités du Président et des Vice-Présidents fait référence à l'indice 1015 de la fonction publique. Le conseil communautaire, à l'unanimité, fixe une indemnité au taux de 41,25% de l'indice brut terminal de la fonction publique pour le Président et une indemnité au taux de 13,20% l'indice brut terminal de la fonction publique pour les vice-Présidents.

## **10. Remboursement du coût de la formation BAFA à un agent de la CCPNL**

En 2016, la CCPNL a été contrainte de former ses agents afin de se conformer aux réglementations de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la CAF pour ses divers accueils périscolaires. Ainsi, plusieurs agents ont reçu des formations BAFA ou BAFD payées par la CCPNL. Or, un agent a suivi une formation BAFA début 2016 de sa propre initiative et avait payé personnellement cette formation. Dans un souci d'équité, le conseil communautaire autorise le remboursement à cet agent du coût de cette formation s'élevant à 399 euros.

### **11. Modification du Tableau des effectifs**

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte les modifications du tableau des effectifs comme suit :

<b>GRADE</b>	<b>POSTE</b>	<b>QUOTITE</b>	<b>CREATION/SUPPRESSION</b>	<b>DATE EFFECTIVE</b>
Adjoint Administratif	Adj. Administratif principal de 1ère classe	temps complet	création	01/04/2017
Adjoint Administratif	Adj. Administratif principal de 2ème classe	temps complet	suppression	01/04/2017
Adjoint Technique	Adj. Technique principal de 1ère classe	26.5/35	création	01/09/2017
Adjoint Technique	Adj. Technique principal de 2ème classe	26.5/35	suppression	01/09/2017
ATSEM	ATSEM Principal de 1ère classe	33/35	création	01/04/2017
ATSEM	ATSEM Principal de 2ème classe	33/35	suppression	01/04/2017

### **12. Mise en œuvre de la protection fonctionnelle à un agent**

Considérant qu'un agent de la CCPNL a été victime sur son lieu de travail de menaces de mort et qu'une plainte a été déposée ; le conseil communautaire autorise le Président à faire appel au cabinet d'avocats CASEDEI-JUNG pour l'exercice d'une mission d'assistance juridique et contentieuse dans le cadre de cette affaire.

### **13. Affaires diverses**

- ✓ **Sainte Geneviève** : la Sainte Geneviève sera organisée le samedi 18 Novembre 2017 dans la salle polyvalente de Bazoches les Gallerandes. La CCPNL prendra à sa charge le vin d'honneur pour cet évènement.
- ✓ **CDOS** : une réflexion est engagée pour établir un partenariat entre les accueils loisirs cet été et le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif)

**Jean Marc LIROT**

**Danielle CHATELAIN**

**Dominique GAUCHER**

**Patrick CHOFFY**

**Jacques CITRON**

**Didier THOMAS**

**Céline DUPRE**

**Christine PETIT**

**Pierre ROUSSEAU**

**Alain THUILLIER**

**Daniel POINCLOUX**

**Michel CHAMBRIN**

**Jean Louis BRISSON**

**Gwendoline DAVID**

**Martial BOURGEOIS**

**Philippe DESFORGES**

